



ZIPLO : Déposez, c'est protégé

Un nouveau service pour démocratiser la preuve de dépôt

Communiqué de presse - 17 mai 2021

Combien de graphistes ont hésité avant d'envoyer leur proposition de logo à un potentiel client ?

Combien de chercheurs ont besoin de protéger leurs travaux préparatoires avant le dépôt d'un brevet ?

Combien d'entreprises ont besoin de déposer leurs packagings afin de prouver qu'ils en sont bien l'auteur ?

Ziplo est un nouveau service sécurisé, 100% français, qui permet à la fois de protéger et de transférer des fichiers.

Une fois le fichier déposé, il fait l'objet d'un horodatage certifié puis nous envoyons un certificat à l'utilisateur. Nous conservons le fichier le temps souhaité afin de le protéger. L'utilisateur a ainsi, une preuve de dépôt de son fichier.

« Le fait de conserver le fichier en plus de l'horodatage permet de sécuriser la preuve qui devra être valable en justice en cas de plagiat, de vol ou de contrefaçon. C'est bien le document original en plus de l'horodatage qui fait foi. En conservant le fichier, nous assurons son inviolabilité et sa disponibilité à long terme. » explique Aurélie Drouvin, cofondatrice de Ziplo.

Il est également possible de transférer simplement ses documents sans les déposer.

3 clics, 3 euros, protégé 3 ans

Pour protéger un fichier, il suffit de 3 clics et de 3 euros pour obtenir un certificat horodaté et conserver le fichier pendant 3 ans.

« En France, nous n'avons pas l'habitude de nous protéger. Avec Ziplo, nous souhaitons démocratiser la preuve de dépôt, en proposant un service très simple et très économique pour lever les freins. On ne doit plus se poser la question de savoir si cela vaut le coût de faire cette démarche. C'est tellement simple, qu'on se protège, sans se poser de question. »

Ziplo.fr est désormais en ligne et compte protéger des milliers de personnes rapidement. Nous nous adressons aux particuliers comme aux professionnels qui ont des besoins occasionnels, mais nous avons également des offres sur mesure pour les entreprises ou entités publiques qui ont un plus gros volume de documents à transférer ou déposer.

Ziplo est créé par Four Factory. Four Factory est un studio de conception de services en ligne. Nous éditons nos propres plateformes SaaS et applications mobiles. Nous pouvons également collaborer avec d'autres créateurs afin de les accompagner de la conception à la commercialisation de leurs produits.

Contact presse : Aurélie Drouvin – Présidente de Four Factory - 0634060693